



Des nuisances sonores qui polluent notre environnement

Régulièrement, une campagne d'affiches municipales pointe du doigt des jeunes dont les scooters sont dotés de pots d'échappement non homologués. Une accélération rapide et toute la rue est remplie d'un vrombissement stressant



Les scooters ne sont pas les seuls mis en cause par les adhérents de l'ASPONA. Parmi les plaintes les plus fréquentes on trouve :

- L'autoroute où la fréquentation par les camions est de plus en plus forte. Des solutions existent pourtant comme des revêtements absorbants de bruit ou des murs anti bruits.
- Des hélicoptères qui promènent des touristes des bateaux croisières de Monaco avec certains jours des rondes toutes les 15 minutes. Ils longent la côte jusqu'à la frontière italienne tournent vers le berceau coupent les vallées pour redescendre sur Monaco
- Le petit train touristique de Menton qui perturbe les riverains de la rue Longue. En été, toutes les heures jusqu'à 22h, il emprunte l'étroite rue longue, son moteur diesel est bruyant et dégage des gaz brûlés.
- Les fêtes sur les bateaux ou les engins offshore résonnent à Cabbé et perturbent l'été les habitants du quartier
- Des travaux, des chantiers à des heures ou des jours mal choisis comme l'utilisation d'une tronçonneuse un dimanche matin
- Le bruit assourdissant du survol de Roquebrune par la patrouille acrobatique de la RAF lors du Monaco Yacht Show en septembre avec en prime l'odeur des gaz brûlés

Une pétition a été faite pour le bruit de l'autoroute sans grand résultat. Une lettre a été faite à M le Maire de Menton mais les services municipaux estiment que le petit train est conforme à la législation.

Faut-il que l'ASPONA achète un sonomètre pour prouver que la loi Article L571-1 du code de l'environnement n'est pas appliquée ? Nous attendons vos témoignages pour la prochaine AG <http://aspona.free.fr/nuisances>

Elections municipales

L'objet de l'ASPONA est la défense de la Nature et de l'Environnement. Ces domaines préoccupent tous les citoyens et tous les responsables politiques.

Les adhérents de l'ASPONA viennent de tout l'éventail politique et l'association ne donnera son soutien à aucun candidat ou aucun parti dans l'élection à venir.

Aussi nous poserons les mêmes questions aux différents candidats et leurs réponses seront publiées sur notre site : nuisances sonores, qualité de l'air, pistes cyclables, chemins pédestres, coulées vertes, plan d'urbanisme, leçons des dégâts de janvier 2014, ...

Baie Ouest de Menton

Enquête publique sur des concessions de plages

Le commissaire enquêteur vient de donner un accord favorable



à la création de 5 concessions privées sur la plage naturelle de la Baie Ouest les autres plages de Menton sont artificielles.

Si cette plage n'est actuellement occupée que par les déblais des derniers coups de vent, elle est très

fréquentée l'été. La photo parue dans Nice Matin le montre bien. Les concessions réduiront l'espace public de 30 %.

Il a été interdit à l'ASPONA, au cours de l'enquête, de photocopier ou de photographier les documents, ce qui est illégal puisque l'ASPONA est agréée par le Ministère de l'Environnement. Nous n'avons pas pu analyser le dossier.

L'ASPONA conteste donc le déroulement de cette enquête.